



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 mai 2023

Nombre de conseillers
En exercice : 27
Présents : 21
Votants : 27

A 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Mallemort, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Hélène GENTE, Maire.

Date de la convocation
22 mai 2023

Présents : Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal à l'exception de :

Absents donnant pouvoir :

M. Vincent DAVAL a donné procuration à M. Christian BRONDOLIN
Mme Hélène JANE a donné procuration à Mme Zoulikha LAMALAM
Mme Roxane TIBALDI a donné procuration à M. Julien BONINO
M. Dimitri FARRO a donné procuration à Mme Paula EIDENWEIL
M. Victor RAVAZZA a donné procuration à Mme Armelle ANDREIS
Mme Marie DUCHER a donné procuration à M. Emmanuel SAMBAIN

Absent excusé sans procuration : /

Secrétaire de séance : Ghislaine GUY

Objet de la délibération : Approbation du contrat de sponsoring avec la SAS Lovin Production pour l'organisation de l'Hopps Open Provence Golf 2023.

2023_28_SG

Vu l'article L.2121-29 Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'arrêté n°2023-04-SG en date du 22 mai 2023 portant délégation de signature à Monsieur Christian BRONDOLIN, Premier Adjoint au Maire, durant l'absence de Madame le Maire du 01 au 30 juin 2023 ;
Vu l'avis de la Commission des Finances du 17 mai 2023 ;

Considérant la volonté communale d'accompagner et de valoriser cet évènement sportif ;
Considérant la notoriété du tournoi de Golf Open Provence et l'intérêt communal de soutenir un tel projet ;

La commune accueillera pour la 5^{ème} année « l'Open Provence Golf », tournoi de l'European Challenge Tour au Golf de Pont Royal du 05 au 08 octobre 2023.

Cet évènement national, qui recevra plus de 130 golfeurs professionnels, bénéficie du soutien officiel de la Fédération Française de Golf (FFG).

Un tournoi PRO-AM, où la commune pourra inscrire une équipe de 3 joueurs, composée des personnes de son choix, se déroulera 04 octobre 2023.

Le site sera également accessible pendant le tournoi aux scolaires, aux collégiens (1/2 journée) et aux jeunes reporters du CMJ.

A cet effet, un contrat de sponsoring retrace l'ensemble des engagements réciproques tant de l'organisateur que de la commune.

La commune s'engage à verser à titre de sponsoring la somme de **15 000 €**.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à la **Majorité** de ses membres,

Attribue à la SAS Lovin Production la somme de **15 000 €** pour l'organisation de « Open Provence Golf » tournoi de l'European Challenge Tour au Golf de Pont Royal prévu du 05 au 08 2octobre 2023 ;

Approuve le contrat de sponsoring entre l'organisateur et la commune ;

Précise que la dépense sera imputée au chapitre 65 du budget de la commune ;

Autorise Madame le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches utiles et nécessaires à l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Vote pour : 26

Vote contre : 1

Abstention : 0

Par délégation, le 1^{er} adjoint
Christian BRONDOLIN

